

accoutumées on y prononça une belle Oraison funèbre à la louange du defunt, dont le Corps fut inhumé le 3. Juin dans l'Eglise Cathedrale de St. Marc avec la pompe ordinaire.

On avoit procédé la veille à l'élection d'un nouveau Doge, & le choix étant tombé unanimement sur Mr. Charles Ruzzini, on alla d'abord le prendre à son Hôtel, d'où il fut conduit en ceremonie au Palais Ducal, aux grandes acclamations du peuple, & au bruit de quelques pieces de canon placées sur le grand Canal ; Sa Serenité y dina avec les 41. Senateurs qui avoient concouru par leurs suffrages à son elevation. Ce nouveau Doge fut de là proclamé, & son election annoncée au peuple en la maniere usitée. Accompagné du Sénat en Corps, il alla le 3. prêter serment de fidelité sur le grand Autel de l'Eglise Cathedrale de St. Marc : on le porta ensuite au tour de la grande place du même nom, où il jetta au peuple beaucoup d'especes d'or & d'argent. La ceremonie de ce jour-là finit par son Couronnement.

Le lendemain Sa Serenité assista à la grande Messe & au *Te Deum* qui fut chanté dans la même Eglise de St. Marc, en action de graces de son election, qui a fait le sujet des réjoüissances publiques, du son des cloches, des illuminations &c. qui ont duré trois jours consecutifs, pendant lesquels on a distribué au peuple beaucoup d'argent, de pain & de vin ; Le Nonce du Pape, les Secretaires d'Ambassade de l'Empereur & du Roi de France, & toute la principale Noblesse sont venus depuis au College complimenter Mr. Ruzzini sur son exaltation au Trône Ducal. La grande capacité & le rare merite de ce nouveau Doge donnent à la Republique des esperances d'autant mieux fondées, qu'outre les Emplois considerables qu'il a exercés à Venise, il a rempli